

■ petite enfance

## « Les Violettes », un cocon d'entreprises



A huit mois Julia prend un malin plaisir à évoluer au sein de la crèche « Les Violettes » et sa maman Aurore peut travailler en toute sérénité.

### Le soulagement de Bernadette Campenio

Jamais deux sans trois. Après deux tentatives infructueuses, la présidente de l'AFUZ a donc vu sortir de terre cette crèche tant espérée. « En 1990, le projet n'a pas abouti par manque d'une structure qui prenne en charge le fonctionnement alors qu'il y avait plus de 100 pré-inscrits. En 2004, nous y avons cru à travers l'association Mamie, mais celle-ci était spécialisée en insertion et cela ne correspondait pas aux besoins de nos entreprises. »

Bernadette Campenio souhaite donc bonne chance à Rémi Demersseman-Pradel et toute son équipe. Elle regrette toutefois « que chaque entreprise adhérente à l'AFUZ et que l'ensemble des salariés n'ait pas la chance d'en profiter. Certes l'AFUZ va acquérir une place d'urgence, mais cela

« Franchement, j'étais en panique totale. Je ne savais pas qui pourrait garder ma petite Julia. Heureusement, que cette structure a ouvert ses portes. Sans les Violettes il me fallait attendre jusqu'à mi-2008 pour avoir accès à une crèche municipale ». Aurore n'a pas caché son soulagement hier matin lors de l'inauguration de la première crèche interentreprises du département dans la zone d'activités de Toulon-Est.

Lorsque les différentes personnalités ont coupé le ruban aux côtés du créateur Rémi Demersseman-Pradel, Virginie la maman de Nathan (2 ans et demi) et Eva (4 mois et demi) affichait un sourire épanoui. « Mon entreprise la CNMSS a réservé six places et cela m'a permis à la fin août de pouvoir placer mes enfants et de reprendre mon travail après mon congé maternité. J'ai de la chance par rapport à des amies qui éprouvent plus de difficultés ».

#### 60 % du tarif pris en charge par les entreprises

Ce petit paradis répondant au doux nom des Violettes accueille actuellement 25 enfants. « Nous montons en



Après avoir porté le projet durant quatre années, Rémi Demersseman-Pradel inaugure enfin la crèche interentreprises de la zone d'activités de Toulon-Est. A terme elle accueillera 45 enfants de 10 mois à trois ans. (Photos Patrick Blanchard)

plique Gisèle Nicoletti la directrice. « En décembre nous obtiendrons l'agrément pour 35 enfants et en mars 2008 pour 45 enfants notre capacité maximale. » Qu'ils soient en nurserie (10 à 12 mois), en éveil (1 à 2 ans) ou en jardin (2 - 3 ans), les enfants bénéficient des meilleures conditions de vie et seront les plus heureux lorsque les 250 m<sup>2</sup> de jardins seront aux normes.

Leurs parents, eux, peuvent

et surtout bénéficient de conditions financières très intéressantes puisque les entreprises qui ont réservé des places<sup>1</sup> prennent en charge 60 % des frais de garde. Les parents en fonction de leur quotient familial paient entre 33 centimes d'euros et 2,60 euros de l'heure. La Caisse d'allocations familiales s'acquitte de la différence.

Un sacrifice qui permet à la zone d'activités de Toulon-Est de se classer, enfin, parmi les premières en la matière.

A. R.

1 - Les personnalités présentes : M<sup>re</sup> Hummel, sénateur maire de La Valette; M. Masson, maire de La Garde; Joël Canapa, vice-président du Conseil régional; Jacques Bianchi président de la Chambre de commerce et d'industrie du Var; Véronique Belles, président de la Caisse d'allocations familiales et Bernadette Campenio président de l'AFUZ.

2 - Les entreprises sont : la mairie de La Garde, la Caisse nationale militaire de Sécurité sociale, le ministère de la Défense, l'AFUZ et les sociétés Transil, GFI du Val, Wexor Méd et Glaxo.